Master Sciences du langage

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences du langage. 2013, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02029384

HAL Id: hceres-02029384

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029384

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master

Sciences du langage

de l'Université Paris 7 Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Le président de l'AERES "signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné" (Article 9, alinéa 3, du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes
Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 7 - Denis Diderot

Académie(s) : Paris

Etablissement(s) co-habilité(s) : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Mention : Sciences du langage

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140006673

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université Paris 7 - Denis Diderot.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master mention *Sciences du langage* de l'Université Paris 7 - Denis Diderot est en fait le résultat d'une reconduction avec modifications, les plus importantes étant la co-habilitation de la formation avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et la mise en place d'un tronc commun pour consolider la mutualisation entre les différentes spécialités.

Les objectifs particuliers des spécialités demeurent distincts. Le tronc commun concerne le M1 et s'articule à quatre spécialités :

- *Linguistique théorique et expérimentale* (LTE).
- *Linguistique appliquée à la didactique du FLE.*
- *Linguistique informatique*.
- *Phonétique et phonologie* (P&P).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Deux de ces spécialités (LTE et P&P) sont des spécialités recherche, les deux autres présentent un parcours recherche et un parcours professionnel.

La formation se distingue nettement des autres formations en SDL par l'importance accordée à la linguistique théorique dans toutes les spécialités. Elle se distingue également, en ce qui concerne les contenus, par l'orientation vers la linguistique formelle, quantitative et typologique.

Le changement principal par rapport à l'offre actuelle réside dans l'instauration d'un tronc commun et dans la co-habilitation de la spécialité *Phonétique et phonologie* avec Paris 3. On notera aussi la création d'une filière professionnelle dans le parcours LCAO de la spécialité *Didactique des langues*. La mutualisation d'enseignements, à l'intérieur de l'établissement, se fait avec les UFR d'études anglophones et de Langues et cultures d'Asie Orientale. Dans le cadre du PRES, il est prévu la possibilité de valider des cours pris dans les autres universités, mais on ne dispose pas d'indications sur le statut de ces enseignements (il s'agit sans doute d'UE optionnelles). La participation au LABEX EFL devrait renforcer les collaborations dans le domaine pédagogique.

On note la très bonne adéquation entre les contenus et les objectifs de la formation avec des débouchés avérés, ce qui fournit une bonne interaction avec le milieu professionnel et la poursuite en doctorat. Les compétences générales attendues sont celles qui concernent les domaines fondamentaux de la linguistique (au plan théorique comme au plan méthodologique) ; s'ajoutent des compétences relevant de chaque spécialité.

Au niveau des compétences additionnelles et transversales, le choix de l'anglais est commun à toutes les spécialités. Les compétences en TICE semblent réservées aux spécialités *Didactique* et LI. La spécialité LTE évoque toutefois la formation à la recherche outillée en linguistique.

La formation est ouverte majoritairement aux étudiants locaux titulaires d'une licence SDL ou une licence (de Lettres, de Langues) contenant une mineure linguistique. Le recrutement des étudiants étrangers ou autres ne pose pas de problèmes particuliers, grâce à l'homogénéisation des enseignements du tronc commun.

La sélection se fait de façon classique, en fonction de la pertinence du projet professionnel ou de recherche.

La mention s'appuie sur trois UMR et une EA, auxquelles sont rattachés les enseignants-chercheurs. Les trois UMR sont partenaires du LABEX EFL (Laboratoire d'excellence Fondements empiriques de la linguistique). L'accueil des étudiants dans ces diverses équipes semble tout à fait satisfaisant (participation aux séminaires de recherche, mise à disposition des ressources).

L'articulation entre la formation et les milieux socio-professionnels est renforcée par les stages tutorés, indispensables y compris pour les parcours de recherche. On notera aussi l'intervention de professionnels dans certaines spécialités. L'ouverture à l'international semble être un point fort de la mention, comme en témoignent les nombreux partenariats signés avec des universités étrangères.

Un conseil de perfectionnement composé des responsables et d'enseignants de chaque spécialité a été mis en place pour le suivi de la formation à mi-parcours. Au niveau de l'UFR, une commission « maquette » joue le rôle de conseil de perfectionnement. Il ne semble pas qu'il y ait de conseil au niveau de la mention, lacune qui constitue un point à améliorer. Le contrôle continu est généralisé. L'évaluation du taux de réussite (qui est globalement satisfaisant, de l'ordre de 60 %) doit prendre en compte le fait qu'un certain nombre d'étudiants obtiennent le M1 en deux ans (en raison d'une mise à niveau nécessaire en linguistique fondamentale). On manque de données précises sur le devenir des diplômés, mais les informations citées dans le dossier indiquent que les filières *Didactique* et LI conduisent généralement à des emplois en rapport avec les objectifs de la formation. Au niveau des débouchés, l'offre de formation reste satisfaisante, mais au niveau de l'attractivité, les effectifs pour certaines spécialités sont à surveiller (la concurrence des autres formations du même PRES est rude).

Le dossier est très bien rédigé et les informations y sont facilement accessibles.

- Points forts :
  - La remarquable cohérence des spécialités, qui offre une formation de très bon niveau sans spécialisation excessive.
  - Le très bon adossement à la recherche.
  - Le double adossement recherche et professionnel très équilibré et satisfaisant.

- Point faible :
  - L'analyse du devenir des diplômés est insuffisante.

Recommandations pour l'établissement

Il serait sans doute souhaitable de prévoir des mutualisations avec les établissements partenaires sur les enseignements fondamentaux.

Il semblerait nécessaire de mieux assurer le pilotage de l'ensemble de la mention (en particulier par la mise en place d'un conseil de perfectionnement).

Le suivi des étudiants mériterait une égale attention dans toutes les filières et pas seulement dans les filières professionnelles.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A

Evaluation par spécialité

Linguistique appliquée à la didactique du FLE (LADFLE)

• Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 - Denis Diderot (principalement).

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

Université Paris Descartes.

INALCO.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

• Présentation de la spécialité :

Par rapport à l'offre de formation précédente, la spécialité *Linguistique appliquée à la didactique du FLE* (LADFLE) voudrait renforcer la professionnalisation pour les finalités recherche et s'ouvrir aux étudiants du parcours *Langues et Civilisations d'Asie Orientale* (parcours LCAO). Elle est centrée sur l'acquisition d'une part de compétences en linguistique, en psycholinguistique, en sociolinguistique, d'autre part, de compétences pratiques en didactique des langues et en formation de formateurs. Des parcours spécifiques sont proposés en fonction des langues choisies (collaboration étroite avec l'INALCO). La spécialité permet une poursuite d'étude en doctorat.

• Appréciation :

Les objectifs scientifiques principaux de la formation sont en lien direct avec le domaine du français langue étrangère FLE. La formation met l'accent sur le lien entre la pratique et la recherche, avec des éléments relevant de l'application des connaissances théoriques en linguistique et de l'enseignement des langues étrangères et secondes.

Le contenu de la spécialité, bien structuré et organisé, est adapté aussi bien à son intitulé qu'à ses objectifs, avec une bonne continuité entre M1 et M2, renforcée par un tronc commun important et une spécialisation progressive. Le caractère professionnalisant découle de la nécessité des stages.

La formation réalise une très bonne attractivité géographique avec 50 % d'étudiants extérieurs à l'UPD. La moitié est titulaire d'une licence SDL, Lettres, Langues, les autres ont des diplômes étrangers avec une licence de langues ou de lettres (ce qui affecte le taux de réussite en M1 comme en M2). La spécialité est bien adossée à deux unités mixtes de recherche UMR (Laboratoire de linguistique formelle LLF et Histoire des théories linguistiques HTL), mais on voit assez mal la pertinence de ce rattachement étant donné les thématiques développées par la spécialité, un peu loin des axes de recherches des deux UMR.

La professionnalisation est bien accompagnée, et les étudiants bénéficient d'une formation pédagogique adaptée avec des projets destinée à développer des compétences transversales et professionnelles, à travers la maîtrise d'une ou de plusieurs langues étrangères, ou la maîtrise d'outils informatiques. Le devenir des diplômés ne fait pas l'objet d'enquête systématique, mais le constat montre une adéquation entre les emplois et la formation. On note aussi un faible taux d'inscription en doctorat : 11 % en 2010 (attractivité de la filière professionnelle). L'ouverture internationale est assurée, via des échanges nombreux avec des universités étrangères, en particulier avec l'Université de Chicago et son centre à Paris.

Au niveau de la composition, il s'agit d'une équipe pédagogique très réduite, (quatre enseignants-chercheurs dont un seul habilité). La place des intervenants extérieurs n'est pas précisée dans le dossier.

- Points forts :
  - Bon équilibre des enseignements dans la formation, d'une part entre les UE de linguistique générale et les UE de didactique, d'autre part entre les enseignements théoriques et les enseignements pratiques ou tournés vers la professionnalisation.
  - Bon aspect professionnalisant de la formation.
  - Bonne coordination et mutualisation entre Paris-Diderot et INALCO.

- Points faibles :
  - Taux de poursuite en doctorat.
  - Manque de données systématiques et chiffrées sur l'insertion des diplômés.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- Renforcer l'équipe pédagogique (PU/HDR) pour augmenter le potentiel d'encadrement.
- Augmenter le taux de poursuite en doctorat.
- Améliorer le suivi des diplômés à des fins de pilotage.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A

Linguistique théorique et expérimentale.

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Diderot.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Linguistique théorique et expérimentale*, issue aussi d'un renouvellement avec modification, vise à donner une formation en linguistique contemporaine, avec une adoption du tronc commun « Sciences du langage » au S1 pour tous les parcours, et une mise en évidence du parcours *linguistique anglaise*. Elle propose deux parcours, *linguistique générale/linguistique anglaise*, qui permettent aux étudiants d'acquérir des compétences bien ciblées et précises : compétences théoriques, formelles et pratiques dans différents domaines en SDL, qui les orientent vers la poursuite en doctorat.

- Appréciation :

Le contenu des enseignements est tout à fait adapté aux objectifs de la formation : au niveau théorique, former des diplômés dans des domaines très pointus en SDL, liés aux formalismes grammaticaux et à la littérature linguistique contemporaine, et au niveau pratique, axer la formation sur les langues étrangères, comme l'anglais, les langues romanes, les langues sémitiques et les langues d'Asie orientale. L'originalité du contenu de la formation est incontestablement un point fort qui met l'accent sur les fondamentaux de la linguistique formelle, en proposant des UE adéquates et équilibrées. On y distingue des enseignements fondamentaux propres à la spécialité, et d'autres ouverts à d'autres formations (SDL ou autres). Les inscriptions sont relativement stables : une quinzaine d'étudiants chaque année. 50 % d'étudiants de Paris-Diderot (d'où une certaine hétérogénéité). Le dossier précise que l'offre de formation en alternance est possible, ainsi que la formation à distance, mais il n'y a pas de demandes formulées pour ces aménagements.

La formation est, certes axée sur la recherche, mais permet aux étudiants qui ne poursuivent pas en doctorat d'acquérir des compétences professionnelles grâce aux stages obligatoires en S2. Ces stages s'effectuent dans des structures soit publiques, soit privées. L'apprentissage et la pratique des langues étrangères, ainsi que des enseignements ouverts sur la recherche outillée en linguistique informatique, permettent de consolider les orientations professionnalisantes de la formation.

La spécialité est adossée à deux UMR (Laboratoire de linguistique formelle/Histoire des théories linguistiques) et à l'équipe d'accueil EA) de linguistique anglaise. La formation à la recherche est renforcée par un mini mémoire en M1. Ouvertures réussies à d'autres universitaires étrangères, avec des mobilités d'étudiants et d'enseignants bien organisées.

L'équipe pédagogique est composée de l'ensemble des enseignants-chercheurs de l'UFR Linguistique, mais on manque d'informations précises sur son fonctionnement. On ne dispose pas de données exhaustives sur le devenir des étudiants, mais il y a apparemment un nombre assez élevé d'étudiants étrangers qui retournent dans leur pays après l'obtention de leur diplôme. Le taux de poursuite en doctorat est très satisfaisant, il est de 42 % en 2010, ce qui n'est pas négligeable si l'on compare aux chiffres donnés par d'autres universités.

- Points forts :
  - Excellence de la formation au plan scientifique : accent mis sur les fondamentaux de la linguistique formelle, pas de dispersion (les ouvertures vers d'autres domaines de la linguistique occupent une juste place).
  - Excellent adossement à la recherche de la spécialité.
  - Bonne ouverture à l'international.

- Point faible :
  - Peu d'informations sur le suivi des étudiants (thèses soutenues ?) et sur le devenir des diplômés.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait :

- Améliorer le pilotage de la formation avec la mise en place d'un conseil de perfectionnement, et préciser les modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique.
- Développer des outils précis qui permettent un suivi des diplômés ainsi que leurs origines.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A

Linguistique informatique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Diderot.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Formation de pointe dans le domaine du Traitement automatique des langues (TAL), qui allie de façon très équilibrée les enseignements théoriques et les enseignements pratiques. Elle vise à donner aux étudiants des compétences qui s'inscrivent essentiellement dans le domaine du TAL, mais qui concernent également l'enseignement de la linguistique pour décrire et formaliser les données linguistiques. Le cursus est organisé de manière progressive avec une orientation « taliste » resserrée en M2.

- Appréciation :

Les objectifs de la formation sont très précis, ils consistent à former des ingénieurs ou des chercheurs spécialistes du domaine du TAL. Des connaissances variées dans le domaine de l'industrie de la langue seront apportées aux étudiants, dans le but de comprendre l'architecture et les algorithmes des diverses applications informatiques impliquant le langage humain.

En première année, l'organisation apparaît comme plus équilibrée que dans la maquette précédente, dans la mesure où chaque semestre contient des UE de chaque discipline concernée (linguistique fondamentale, informatique, TAL). La deuxième année différencie les parcours, mais de plus en plus d'étudiants s'orientent du parcours professionnel vers le parcours recherche.

Les origines disciplinaires et géographiques sont hétérogènes, mais cette hétérogénéité est bien prise en compte par l'équipe pédagogique (travail de préparation en amont, information des étudiants). Du point de vue quantitatif, les effectifs varient beaucoup d'une année sur l'autre. Au niveau de l'attractivité, les effectifs ne suivent pas, et les responsables tentent d'y remédier. La formation est ouverte aux stagiaires en formation continue ainsi qu'aux professionnels déjà en activité.

Très bon adossement aux équipes de recherche ALPAGE (équipe mixte INRIA / Paris-Diderot), ainsi qu'au laboratoire LLF. Les projets de recherche sont encadrés, et la participation des étudiants aux séminaires des laboratoires est satisfaisante. L'intervention des professionnels dans la formation semble importante, et les compétences transversales relèvent de l'enseignement des langues, mais le dossier ne précise pas le lien avec les thématiques de la formation. L'ouverture sur l'international est satisfaisante, dans le cadre de conventions ERASMUS et autres. La mobilité d'enseignants et d'étudiants est assurée, quoique encore réduite.

L'équipe pédagogique, très réduite, est composée d'universitaires (un seul HDR) et de professionnels du monde du TAL. Pas d'outils statistiques précis pour renseigner l'attractivité. Pour les diplômés, on peut considérer que les diplômés se répartissent de manière à peu près égale entre la préparation d'un doctorat et l'insertion dans le monde du travail (le taux d'emplois stables étant de 46 %). Le suivi des étudiants est assuré de manière efficace et optimale, et les enseignements sont évalués par les étudiants deux fois par an sous forme de formulaires anonymes en ligne.

- Points forts :
  - Formation bien ciblée et bonne continuité entre la spécialité et les parcours.
  - Très bon adossement à des équipes de recherche.
  - Bonne insertion professionnelle.

- Point faible :
  - Flux d'étudiants à surveiller.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de:

- Renforcer l'équipe des EC (peu d'HDR) pour assurer un bon encadrement scientifique.
- Essayer de trouver des moyens pour stabiliser le flux d'entrée.
- Développer les séjours des étudiants à l'étranger.
- Développer des outils statistiques pour l'attractivité et le suivi des diplômés.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A

Phonétique et phonologie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Université Paris 7 - Denis Diderot.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité est issue d'une restructuration (à partir de spécialités existantes) avec comme but de proposer, après un socle solide de compétences dans l'ensemble des domaines des SDL, des enseignements relatifs à la phonétique et la phonologie, avec une bonne maîtrise de la physiologie et de l'informatique.

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation qui correspond à un domaine relativement restreint, mais qui se signale par la qualité de son enseignement et par un souci d'ouverture vers le milieu du travail. La complémentarité avec Paris 7 est bien mise en valeur. Il faudrait veiller à ce que le flux d'inscrits ne descende pas en dessous d'un seuil critique. Les compétences dans le domaine de la phonétique et de la phonologie impliquent des connaissances dans l'ensemble des domaines des SDL, mais aussi en physiologie et en informatique. Il s'agit donc de fournir des connaissances permettant des exploitations diverses de données acoustiques (traiter informatiquement et statistiquement les données, savoir enregistrer les données, etc.).

En M1, la répartition des UE s'effectue entre Paris 3 et Paris 7 : la première s'oriente surtout vers la prosodie, et la deuxième vers les aspects segmentaux. Mais chaque université semble conserver son public. Y a-t-il vraiment mutualisation ? Le contenu des enseignements est cohérent avec les objectifs affichés. Les objectifs sont clairement identifiés en terme d'exploitations diverses de données acoustiques en incluant le traitement automatique et statistique des données sonores.

La plupart des étudiants sont issus de la licence SDL, mais on trouve également, parmi les inscrits, des orthophonistes en poste, des médecins ORL, des enseignants de langue. En dépit de cette variété, le nombre d'inscrits demeure relativement faible : en 2010 : en M1 : 4 (Paris 3) 12 (Paris 7) ; en M2 : 10 (Paris 3) 8 (Paris 7).

La spécialité est organisée pour accueillir les congés de formation et la formation continue.

L'organisation de la spécialité offre la possibilité d'effectuer un stage en M2 à la place du mémoire Des enseignements d'ouverture professionnelle permettent aux étudiants qui optent pour un projet professionnel de s'orienter vers le marché du travail, avec la possibilité d'effectuer un stage en M2 à la place du mémoire. Des enseignements en rapport avec la programmation informatique destinés à répondre aux besoins du marché sont assurés. L'adossement à la recherche est solide (LabEx EFL), mais pas assez renseigné dans le dossier. Des accords d'échanges sont conclus avec les Universités de Philadelphia, de Nimègue et de Genève.

L'équipe pédagogique bien équilibrée et adaptée aux objectifs. Taux de réussite M1 : 100 %, Paris 3 55 % (Paris 7) ; taux de poursuite en doctorat : 33, 3 % (Paris 3) et 28, 5 % (Paris 7).

Le devenir des diplômés n'est pas renseigné dans le dossier.

- Points forts :
  - Grande spécialisation de la formation et, malgré cette spécialisation, la volonté de proposer un maximum d'orientations débouchant sur des emplois diversifiés.
  - Bonne complémentarité avec l'établissement partenaire.
  - Bon adossement à la recherche.

- Point faible :
  - Faible attractivité.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait améliorer l'attractivité en dehors des SDL. Un effort de communication pour attirer un autre public est indispensable. Les milieux professionnels - les orthophonistes en particulier - devraient pouvoir enrichir le vivier.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A

Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183
Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômes par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômes, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire règlementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M 1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Tél +33 (0) 1 57 27 55 10
Fax +33 (0) 1 57 27 55 11
secretariat.president@univ-paris-diderot.fr
www.univ-paris-diderot.fr

Adresse Postale
Présidence
Grands Moulins
75205 Paris Cedex 13

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous- encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 20 II, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjointe tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-20 12) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun «bilan» et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M 1 associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L 1. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L 1 réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M 1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :
Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'lie-de- France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :
- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger

Le Président

EVALUATION DES DIPLOMES : MASTER – Vague D
ACADEMIE : PARIS
Etablissement déposant : Université Paris Diderot
Etablissement(s) co-habilité : Université Sorbonne Nouvelle
Mention : Sciences du langage
Domaine : SHS

1 Mention

Recommandations émises sur la mention :

1. Il serait sans doute souhaitable de prévoir des mutualisations avec les établissements partenaires sur les enseignements fondamentaux.
Etant donné l'importance du potentiel d'enseignement local, renforcé par les chercheurs des quatre laboratoires associés à l'UFR, aucun bénéfice pédagogique n'est attendu de la mutualisation des enseignements fondamentaux avec les établissements partenaires. En revanche, il est certain qu'une mutualisation entraînerait des contraintes organisationnelles fortes. Rappelons que nous encourageons les étudiants à suivre des enseignements dans les établissements partenaires, particulièrement au niveau Master 2.

2. Il semblerait nécessaire de mieux assurer le pilotage de l'ensemble de la mention (en particulier par la mise en place d'un conseil de perfectionnement).
Précisons que nous opérons une distinction entre l'équipe pédagogique de chacune des spécialités, qui est comprend l'ensemble des intervenants, et l'équipe « de pilotage », constituée de 3 à 4 personnes par spécialité.
Le périmètre de l'UFRL est assez restreint (une seule mention de Master et une seule mention de Licence pour l'UFR), mais divers (difficulté à recruter des représentants du monde socio-professionnels représentatifs de toutes les spécialités), c'est pour cette raison que nous n'avons pas mis en place de conseil de perfectionnement au sens strict. Le pilotage concret de la mention est pris en charge par la commission des maquettes qui se réunit annuellement, la commission des services, et l'ensemble des équipes de pilotage. Toutes ces instances seront réunies une fois par an pour le suivi de la formation et la prise en compte des retours d'évaluation.

3. Le suivi des étudiants mériterait une égale attention dans toutes les filières et pas seulement dans les filières professionnelles.
Les outils mis en place par l'OVE vont nous permettre d'assurer un suivi qu'il n'était pas possible d'assurer jusqu'à présent, en particulier pour les finalités recherche.
A titre d'exemple, l'OVE nous a fourni récemment des statistiques sur le devenir de nos diplômés 30 mois après l'obtention d'un Master 2 (diplômés de 2009). Taux d'insertion professionnelle : 100%, dont 71% de cadres et 20% de doctorants.

2 Spécialités

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Tél +33 (0) 1 57 27 55 10
Fax +33 (0) 1 57 27 55 11
secretariat.president@univ-paris-diderot.fr
www.univ-paris-diderot.fr

Adresse Postale
Présidence
Grands Moulins
75205 Paris Cedex 13

2- 1 Recommandation émise sur la spécialité : Linguistique Appliquée à la didactique du Français Langue Etrangère

Il serait souhaitable de :
•Renforcer l'équipe pédagogique (PU/HDR) pour augmenter le potentiel d'encadrement.
L'équipe pédagogique est plus large que l'équipe de pilotage de la spécialité (4 EC) et cette équipe, composée de tous les intervenants dans la formation, comprend un grand nombre de PU/HDR impliqués dans l'encadrement.

• *Augmenter le taux de poursuite en doctorat.*
Le taux de poursuite en doctorat fourni par l'administration ne tient compte ni des poursuites extérieures à l'établissement, ni de la répartition entre finalités (Rech/Pro). Le succès croissant de la filière PRO (70% des effectifs en 2011-12) explique ainsi le faible taux de poursuite affiché. En prenant en considération uniquement les étudiants en M2 Recherche, et les poursuites dans d'autres écoles doctorales, sur la base des statistiques très incomplètes que nous avons pu compiler, nous estimons le taux de poursuite en doctorat à environ 50% chaque année.

• *Améliorer le suivi des diplômés à des fins de pilotage.*
Voir la réponse formulée ci-dessus pour la mention dans son ensemble.

2- 2 Recommandation émise sur la spécialité : Linguistique Théorique et Expérimentale

Il faudrait :
•Améliorer le pilotage de la formation avec la mise en place d'un conseil de perfectionnement, et préciser les modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique.
Voir la réponse formulée ci-dessus pour la mention dans son ensemble.

•Développer des outils précis qui permettent un suivi des diplômés ainsi que leurs origines.
Voir la réponse formulée ci-dessus pour la mention dans son ensemble.

2- 3 Recommandation émise sur la spécialité : Linguistique Informatique

Il conviendrait de:
•Renforcer l'équipe des EC (peu d'HDR) pour assurer un bon encadrement scientifique.
L'équipe pédagogique est plus large que l'équipe de pilotage de la spécialité (4 EC) et cette équipe, composée de tous les intervenants dans la formation, comprend un grand nombre de PU/HDR impliqués dans l'encadrement.

• *Essayer de trouver des moyens pour stabiliser le flux d'entrée.*
Nous avons une pleine conscience de la trop grande variabilité des effectifs, qui s'observe aussi bien en licence 3 qu'en Master. Nous avons déjà réalisé un certain nombre d'actions visant la stabilisation des flux :
• Ouverture d'une option « Linguistique » dans le cursus de Math-Info de Paris Diderot (prochain contrat quinquennal).
• Présence dans les salons, ainsi qu'au forum des sciences cognitives.
• Réalisation d'affiches et de plaquettes, diffusées dans notre établissement, mais aussi dans les lycées à CPGE, dans les départements de linguistique des autres

universités.
• Présence sur Internet, avec un blog spécifique (90 posts à ce jour), la création d'un groupe des anciens sur LinkedIn (>80 membres), le recueil de témoignages des anciens…
• Annonces sur la liste LN, et présentation de nos offres de formation à tous les étudiants de L2 de Paris Diderot.

Il nous semble que ces actions ont commencé à porter quelques fruits, avec un nombre croissant de demandes venant d'étudiants recherchant une formation exigeante (anciens élèves de CPGE, étudiants ayant un double cursus, étudiants étrangers venant de grandes universités). Nous avons cependant des projets supplémentaires, comme :
• Des actions en direction des départements de français des universités américaines,
• L'organisation d'une journée annuelle de présentation des métiers avec les anciens du cursus,
• La prise en charge d'une filière linguistique dans la licence MASS à Paris Diderot

• *Développer les séjours des étudiants à l'étranger.*
Nous ne manquons pas d'encourager nos étudiants à profiter de nos relations internationales (les plus actives et les plus constantes concernent Dublin, Tübingen, Bruxelles et Louvain), mais compte tenu des coûts liés à un séjour à l'étranger de quelques mois, pour des étudiants de région parisienne dont l'accès au logement constitue une préoccupation constante, et compte tenu de la lourdeur organisationnelle de ces échanges, le nombre effectif reste faible mais nous semble satisfaisant (ces dernières années : Göteborg, Montréal, Taiwan, Dublin).

• *Développer des outils statistiques pour l'attractivité et le suivi des diplômés.*
Voir la réponse formulée ci-dessus pour la mention dans son ensemble.

2- 4 Recommandation émise sur la spécialité : Phonétique & Phonologie

Il faudrait améliorer l'attractivité en dehors des SDL. Un effort de communication pour attirer un autre public est indispensable. Les milieux professionnels - les orthophonistes en particulier - devraient pouvoir enrichir le vivier.
Nous attendons de la cohabilitation entre les universités Paris Diderot et Sorbonne Nouvelle un bénéfice en termes de visibilité de la formation.

Vincent Berger